



© SUEZ

Valorisation matière par compostage

Procédé biologique 100% naturel qui stabilise et hygiénise les déchets organiques issus des collectivités publiques et du secteur industriel

Points forts de la filière

SUEZ vous accompagne en valorisant vos déchets en un compost normé, nouvelle ressource locale et durable.

Un accompagnement de proximité

⇒ Filière réactive, sa mise en œuvre ne nécessite pas d'études préalables, les analyses terrains suffisent

Une solution adaptée à vos besoins

⇒ Adaptation des capacités de production

Traçabilité et transparence

⇒ Tenue d'un registre déchets
⇒ SludgeAdvanced® : mise à disposition d'un portail digital de traçabilité des déchets

Une contribution à la lutte contre le réchauffement climatique

⇒ Réduction empreinte carbone, grâce à la filière de valorisation locale des composts et la séquestration du carbone dans le sol
⇒ Compost normé NF 044-095 / 044-051
⇒ Amélioration de la structure des sols et limitation du stress hydrique
⇒ Substitution à l'utilisation d'engrais chimique
⇒ Moins d'apport d'eau

Une solution conforme à la réglementation sécuritaire et sanitaire

⇒ Des processus sûrs

Typologie de déchets

Boues d'épuration, déchets verts, déchets industriels fermentescibles, algues, cendres, biodéchets de la restauration et de la grande distribution, refus de criblage (bois)

Les biodéchets représentent

1/3

des ordures ménagères

+1Mt

déchets organiques compostés par an

400Kt

fertilisants commercialisés par an





Une expertise éprouvée

Usine INVEKO
Saint-Priest-la-Roche (42)

Sur ce site, nous utilisons la technique :

- compostage de boues en casiers ventilés
- compostage en andains retournés pour les déchets verts

Types de déchets :

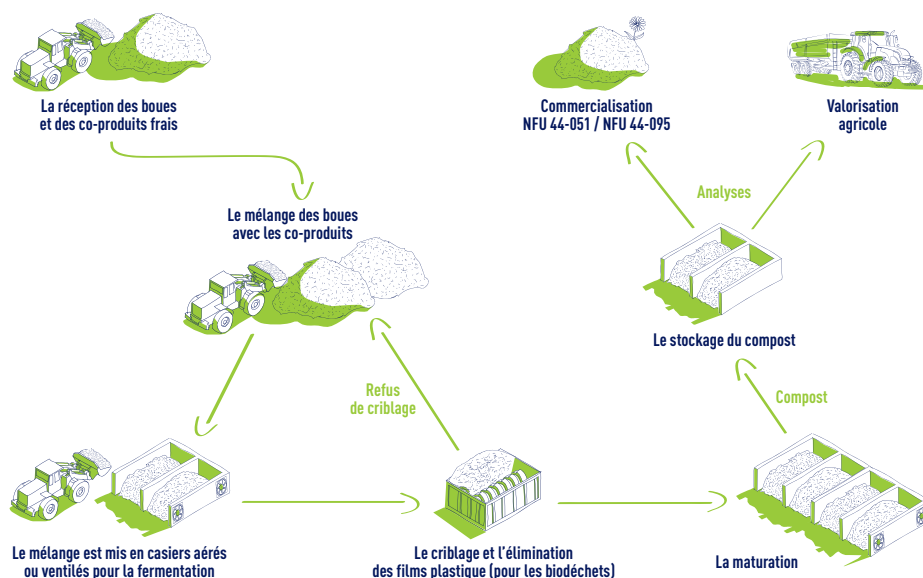
- Déchets verts
- Boues urbaines et industrielles
- Sous-produits issus d'industries agro-alimentaires
- Biodéchets

Capacité annuelle
27 000 tonnes

Superficie
5 ha

Certifications
ISO 9001
RQC
Ecocert

Processus de compostage



Nos centres de valorisation organique

TERRITOIRE NORD

- 1 Bavincourt
- 2 Bury
- 3 Cuverville
- 4 Ermenonville
- 5 Escœuilles
- 6 Moulin-sous-Touvent
- 7 Naves
- 8 Lille - SEQUOIA - MEL
- 9 Lourches - Recydem

TERRITOIRE ÎLE-DE-FRANCE

- 1 Presles-en-Brie

TERRITOIRE EST

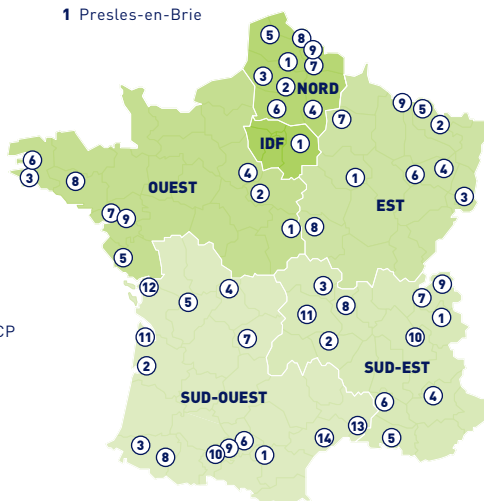
- 1 Bar-sur-Seine
- 2 Faulquemont
- 3 Kingersheim
- 4 Ménarmont
- 5 Metzervisse
- 6 Remoncourt
- 7 Warmeriville
- 8 La machine
- 9 Longwy - SMTOM

TERRITOIRE OUEST

- 1 Bourges
- 2 Chanteau
- 3 Douarnenez
- 4 Guillonville
- 5 La Ferrière
- 6 Plonévez-Porzay - CCPCP
- 7 Saint Nazaire - CAREN
- 8 Sarzeau - SYSEM
- 9 Vallet

TERRITOIRE SUD-OUEST

- 1 Alzonne - COVALDEM
- 2 Audenge
- 3 Bellocq
- 4 Berneuil
- 5 Douzat
- 6 Léguevin - DECOSET
- 7 Maumusson
- 8 Pontacq
- 9 Roquefort-sur-Garonne
- 10 Saint Gaudens
- 11 S'-Laurent-Médoc
- 12 Vouhé
- 13 Bellegarde
- 14 Montpellier - Amétyst - MMM



TERRITOIRE SUD-EST

- 1 Chambéry
- 2 Chambezon
- 3 Chézy
- 4 Entrevaux
- 5 Istres
- 6 Mondragon
- 7 Perrignier
- 8 St-Priest-la-Roche
- 9 Thonon
- 10 Villard-Bonnot
- 11 Clermont - Ferrand - Vernéa

